



BONFED
BUREAU DE COORDINATION NATIONALE DUFED



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

CARITAS

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra



REVIVE : Reboisement et Energie Verte : Initiative pour une Vie Ecologique à Belle-Anse

TERME DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un Consultant pour la coordination des activités de Suivi-Evaluation -Redevabilité
-Apprentissage du projet REVIVE

Mars 2024

i. SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Zone d'implémentation du projet.....	3
3. Objectif de la prestation	3
4. Mandat du prestataire de service	3
5. Résultats attendus de la prestation.....	4
6. Livrables à fournir par le Prestataire	4
7. Durée de la prestation.....	5
8. Coût de la prestation.....	5
9. Profil recherché.....	5
10. Modalités de recrutement.....	6
11. Dossiers de candidature.....	6
Le dossier doit comprendre :	6
12. Dépôts des offres	6
13. Ouverture et Evaluation des offres	6
ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)	8
ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire).....	9

1. Contexte

Le projet de « REVIVE : Reboisement et Energie Verte : Initiative pour une Vie Ecologique à Belle-Anse » est le produit d'un consortium entre Caritas Suisse et Haiti Tec. Ce projet est issu du Programme d'appui de l'Alliance Mondiale contre le Changement Climatique pour l'adaptation et le développement des énergies vertes en Haïti (AMCC+) piloté par le ministère de l'environnement (MDE) et financé par l'Union Européenne. L'objectif général de ce projet est de « contribuer à la réduction de la vulnérabilité et au renforcement de la résilience aux effets des changements climatiques des communautés de la commune de Belle-Anse, département du Sud-Est d'Haïti ». Plus spécifiquement, il vise à « contribuer à la résilience des communautés de Belle-Anse en développant les installations solaires, améliorant les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs et encourageant la préservation des ressources ligneuses. Les résultats attendus de ce projet sont : (i) les membres pêcheurs de l'INKAPEB (l'Inyon Kominal Asosyasyon Pechè Bèlans) ont accès à des systèmes de réfrigération, de congélation et de séchage durables et dont la maintenance est assurée, leur permettant d'augmenter leurs moyens de subsistance, (ii) les membres pêcheurs de l'INKAPEB contribuent à la conservation des ressources naturelles du bassin versant de Belle-Anse à travers une taxe pour l'utilisation de l'infrastructure de conservation de la pêche destinée (entre autres) au reboisement ainsi qu'à travers des formations sur la pêche durable et l'interaction entre les écosystème marins et terrestres et (iii) les communautés locales (autorités, entreprises, société civile, écoles, ménages) sont sensibilisées aux technologies vertes d'atténuation des changements climatiques, illustrés par trois exemples locaux d'installation solaire dans deux écoles.

Pour les besoins de ce projet, Caritas Suisse cherche à recruter un consultant en Suivi-Evaluation -Redevabilité -Apprentissage.

2. Zone d'implémentation du projet

La zone d'intervention du projet est la commune de Belle-Anse qui se situe dans le département du Sud-Est.

3. Objectif de la prestation

L'objectif de la prestation est de coordonner toutes les activités du projet REVIVE qui sont en lien avec le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage.

4. Mandat du prestataire de service

Plus spécifiquement, le Consultant aura pour mandat, en collaboration avec l'équipe du projet de :

- Mettre en place un Système de Monitoring et de suivi des Résultats (SMR), selon l'approche GAR ;
- Développer les outils de suivi-évaluation des activités/projet (collecte des données, évaluation des activités régulières, suivi des progrès contre les indicateurs, etc) ;
- Mettre en place un système de redevabilité fonctionnel adapté à la réalité et au contexte de la zone d'intervention du projet ;
- Appuyer le projet à mettre en place un système de capitalisation ;
- Coordonner la réalisation des opérations de suivi-évaluation du Projet (Baseline, mid-term évaluations, Rapportage, étude d'impact, étude de satisfaction, analyses...)

- Planifier la collecte régulière des données pertinentes pour un suivi adéquat de l'évolution des activités en fonction des indicateurs du projet et de l'UE ;
- Maintenir à jour, toutes les bases de données telles que conçues ;
- Assurer les contrôles de qualité des données sur le terrain ;
- Etablir et mettre en œuvre un SGI pour la centralisation et le traitement des données de tous les bénéficiaires du projet ;
- Coordonner, avec les membres de l'équipe permanente la collecte régulière des données et gérer les bases de données ;
- Relever les difficultés rencontrées et donner des orientations en vue de la prise de mesures correctives pendant la mise en œuvre du système de suivi-évaluation ;
- Accompagner les experts chargés des missions d'évaluation sur le terrain ;
- Donner une contribution dans la production du rapport intermédiaire du projet
- Fournir des appuis à la communication et à la représentation du programme ;
- Appuyer la planification opérationnelle du projet ;
- Coordonner les processus de capitalisation des acquis du projet ;
- Participer dans toutes activités relevant de Suivi et Evaluation du projet.

5. Résultats attendus de la prestation

Les résultats attendus de cette prestation sont les suivants :

- Un Système de Monitoring et de suivi des Résultats est mis en place.
- Des outils de suivi-évaluation des activités/projet (collecte des données, évaluation des activités régulières, suivi des progrès contre les indicateurs, etc) sont développés.
- Un système de redevabilité fonctionnel adapté à la réalité et du contexte de la zone d'intervention du projet est mis en place.
- Un système de capitalisation est mis en place
- Les opérations de suivi-évaluation du projet (Baseline, mid-term évaluations, rapportage, étude d'impact, étude de satisfaction, analyses...) sont réalisés.
- Des données pertinentes pour un suivi adéquat de l'évolution des activités en fonction les indicateurs du projet et de l'UE sont collectés régulièrement et une base de données avec des données mis à jour est disponible.
- Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet sont documentées et des orientations en vue de la prise de mesures correctives pendant la mise en œuvre du système de suivi-évaluation sont données à l'équipe du projet.
- La production des rapports semestriels et annuels est coordonnée avec l'équipe de mise en œuvre du projet.
- La communication et la représentation du projet sont appuyées.
- Les processus de capitalisation des acquis du projet sont réalisés.

6. Livrables à fournir par le Prestataire

Les livrables à soumettre par le prestataire sont les suivants :

1. Un rapport de ligne de base du projet validé par les partenaires du consortium ;
2. Un rapport chaque semestre sur le système de monitoring et de suivi des résultats du projet ;

3. Un rapport chaque trimestre sur le système de redevabilité mis en place (rapport de feedback de la communauté) ;
4. Une base de données contenant des données actualisés/ mis à jour chaque trimestre du tableau de bord des indicateurs du cadre logique.
5. Des rapports d'évaluations intermédiaire (1) et finale du projet (1) externes.
6. Un rapport de capitalisation des acquis du projet et des leçons apprises.
7. Des rapports intermédiaire et final du projet

7. Durée de la prestation

Cette prestation est échelonnée sur la durée du projet qui est de 24 mois. Le prestataire présentera un chronogramme d'activités permettant de réaliser la prestation, autant que possible, dans le délai indiqué.

8. Coût de la prestation

1. Le prestataire proposera son offre de prix en tenant compte des dispositions suivantes :
 - ✚ Les honoraires du consultant inclus ses frais de transport (aérien, terrestre) et de nourriture
2. Coûts qui seront pris en charge directement par Caritas Suisse :
 - ✚ Frais de transport et de logement sur le terrain. Les frais en dehors de la zone du projet ne seront pas couverts par Caritas Suisse.
 - ✚ Des frais de communication (téléphone, internet)
 - ✚ Local (y compris sonorisation) et collation lors des réunions/rencontres ;
 - ✚ Les couts pour la réalisation des évaluations externes (intermediaire et finale)

9. Profil recherché

- Le consultant doit disposer d'un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, statistique, agronomie, économie agricole ou économie ;
- Le consultant doit démontrer une bonne connaissance des programmes de développement et des problématiques du changement climatique ;
- Le consultant doit prouver ses compétences/expériences dans le domaine du SERA (Suivi-évaluation-redevabilité-apprentissage).
- Le consultant doit avoir au moins 5 ans d'expériences dans le suivi de projet de coopération internationale ;
- Solides compétences en communication.
- Bonnes connaissances du milieu rural haïtien
- Excellente capacité à organiser et animer des séances de travail en groupe.
- Excellente capacité de rédaction et de synthèse.
- Maitrise du français et du créole nécessaire
- Le consultant doit démontrer de l'expérience dans l'évaluation de projet en lien avec la gestion de l'environnement, le changement climatique et le renforcement des capacités des organisations paysannes.

10. Modalités de recrutement

Le consultant sera recruté sur la base d'un Marché National (Appel d'offre national : AON) qui prendra notamment en compte son expertise et ses expériences dans le domaine, la qualité de proposition de l'expertise technique, la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation de service, le calendrier proposé et la proposition financière. Et l'offre la mieux notée sera retenue pour le marché

11. Dossiers de candidature

Le dossier doit comprendre :

1. Une lettre de motivation pour le poste
2. Un Curriculum Vitae avec adresses de 3 personnes de références
3. Une Copie des diplômes, des certificats et attestions de travail obtenu.
4. La proposition technique, incluant notamment :
 - ✚ Une note méthodologique pour la réalisation de la mission relatant la compréhension du mandat et les étapes et méthodes proposées pour mener à bien le travail ;
 - ✚ L'expérience du prestataire dans des missions similaires ;
 - ✚ Le calendrier de réalisation du mandat.
5. La proposition financière, au regard des dispositions indiquées au chapitre 7.

12. Dépôts des offres

Les offres seront remises le 05 avril 2024 à 16h30 (heure locale) au plus tard au :

- Bureau de la Caritas Suisse coordonnées géographiques 18,29244° N, 73,84935° W, Derrière Le Recul Hotel, Camp-Perrin, Haïti ou
- Bureau du consortium au numéro 7, Rue de la Jeunesse, Belle-Anse, Haïti, ou
- par email à l'adresse suivante : candidatureshaiti@caritas.ch

Les offres arrivées en retard ne seront pas prises en considération.

NB: Toutes les demandes d'informations, de renseignements devront être adressées par email à candidatureshaiti@caritas.ch en copiant jnelson@caritas.ch au plus tard cinq (5) jours avant la date limite de remise des dossiers.

En cas de besoin, Caritas Suisse pourra organiser une séance d'informations à laquelle seront invités tous les Consultants où l'on pourra faire ressortir de nouveaux addendas qui seront expédiés à tous les soumissionnaires. Ces addendas feront partie intégrante du dossier d'Appel d'Offres. Passé ce délai, aucune modification, réclamation, remarque, ou réserve de quelque nature que ce soit ne pourra être formulée au moment de l'ouverture des offres.

13. Ouverture et Evaluation des offres

La séance d'ouverture sera effectuée par un Comité composé de trois (3) membres (cadres du programme de Caritas Suisse de Belle-Anse et de l'administration centrale de Caritas Suisse). Et un procès-verbal (PV) sera élaboré en ce sens et signé par les membres dudit Comité.

L'évaluation des offres s'effectuera aussi directement par le commanditaire par un Comité de trois (3) membres au moins et en deux étapes

a) L'évaluation des offres techniques :

- Les offres techniques seront évaluées sur la base du formulaire d'évaluation type joint en annexe I, par suite de la vérification prouvant l'éligibilité du prestataire.
- Les offres techniques compteront 80 points sur 100.

b) L'évaluation des offres financières :

Les offres financières représenteront 20 points sur 100 qui seront cumulés à l'offre technique.

À l'issue de l'évaluation technique, les enveloppes contenant les offres financières qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique (c'est-à-dire celles qui ont atteint une note moyenne égale ou supérieure à 75% sont ouvertes et tous les exemplaires originaux de ces offres financières sont paraphés par le président et le secrétaire du comité d'évaluation. Le comité d'évaluation s'assurera que l'offre financière satisfait à l'ensemble des conditions de forme. Si ce n'est pas le cas, elle peut être considérée comme irrecevable et rejetée. Tout rejet fondé sur ces motifs devra être dûment justifié dans le rapport d'évaluation. Le comité d'évaluation vérifie que les offres financières ne comportent pas d'éventuelles erreurs arithmétiques évidentes. Les erreurs arithmétiques évidentes éventuelles sont corrigées sans pénalité pour le soumissionnaire. Les enveloppes contenant les offres financières des soumissionnaires rejetés à l'issue de l'évaluation technique doivent rester scellées et être conservées. Elles doivent être archivées par le commanditaire avec les autres documents concernant l'appel d'offres. Le montant total du marché comprend les prix unitaires (y compris les frais généraux), la provision pour dépenses accessoires, les montants forfaitaires le cas échéant. Ce montant total est comparé au budget maximal disponible pour le marché.

Le comité d'évaluation procède ensuite à la comparaison financière des montants unitaires et forfaitaires des différentes offres financières. L'offre présentant les montants unitaires et forfaitaires les plus bas reçoit 100 points. Les autres offres se voient attribuer une note calculée selon l'équation suivante :

Note financière = (total des montants unitaires et forfaitaires les plus bas / total des montants unitaires et forfaitaires de l'offre en question) x 100. Lors de l'évaluation des offres financières, le comité d'évaluation compare uniquement le total des montants unitaires et forfaitaires

10. Signature du contrat et Modalités de paiements :

Après l'évaluation des offres, un procès-verbal sera élaboré par le Comité d'évaluation de trois (3) membres et le prestataire ayant obtenu l'adjudication sera informé avant la préparation du contrat pour la signature entre les deux parties. Un premier versement de 30 % comme avance de démarrage dans un délai de 5 jours ouvrables après la date de la dernière signature du contrat par les deux (2) parties sera versé au prestataire de service. Les autres versements seront effectués suivant un

calendrier qui sera défini entre les deux parties par rapport à la soumission et validation des livrables. Les livrables seront définis en fonction de la méthodologie approuvée par le prestataire de service en accord avec le commanditaire. Par ailleurs, suivant les dispositions des articles 76 et suivants du décret du 29 septembre 2005 sur l'impôt sur le revenu, un acompte de deux pour cent (2%) sera prélevé par le commanditaire sur le montant total de la prestation pour verser à la DGI.

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

L'annexe b12a du manuel Prag de l'union européenne sera utilisé pour évaluer les offres.

ANNEXE I : CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES (à titre indicatif)

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Expertise du soumissionnaire							
1.1	Expérience du prestataire et/ou de son équipe proposée dans la réalisation des études similaires	20					
1.2	Pertinence : - des connaissances spécialisées (sur la base de l'équipe proposée) - de l'expérience de chacun des experts de son équipe dans la réalisation des études similaires	20					
Total 1ère partie		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 2		Nbre de points maximum	Soumissionnaires				
			1	2	3	4	5
Proposition de plan de travail et d'approche							
2.1	Dans quelle mesure le Soumissionnaire comprend-il bien la tâche ?	10					
2.2	La méthodologie/l'organisation proposée pour conduire les études est-elle appropriée ?	20					

2.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du mandat/chronogramme de réalisation ?	10					
	Total 2ème partie	40					

ANNEXE II: TABLEAU DE COUTS (à compléter, signer et tamponner par le soumissionnaire)

Tableau des coûts : en HTG ou en USD					
Invitation à soumissionner pour les Services					
Description de l'activité/article		Unités	Total des unités	Coût Unitaire	Montant TOTAL
1.	Rémunération				
1.1					
1.2					
2.	Autres Dépenses				
2.1					
2.3					
2.4					
2.5					
	TOTAL (20 points)				